

RAPPORT ESG

03



Méthodologie de collecte de l'information

Dans le cadre de la réalisation de son reporting extra-financier, la Société des Boissons du Maroc s'est appuyée sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises. Les informations et les données dans le présent rapport ont été collectées auprès des services compétents au sein de l'entreprise. Cette démarche permet de recueillir l'information la plus exhaustive par rapport aux politiques mises en œuvre, ainsi que les indicateurs de suivi existants.

Périmètre du reporting

Ce rapport extra-financier prend en compte la Société des Boissons du Maroc et certaines de ses activités quand l'impact est significatif.

La Société des Boissons du Maroc : citoyenne, solidaire & responsable

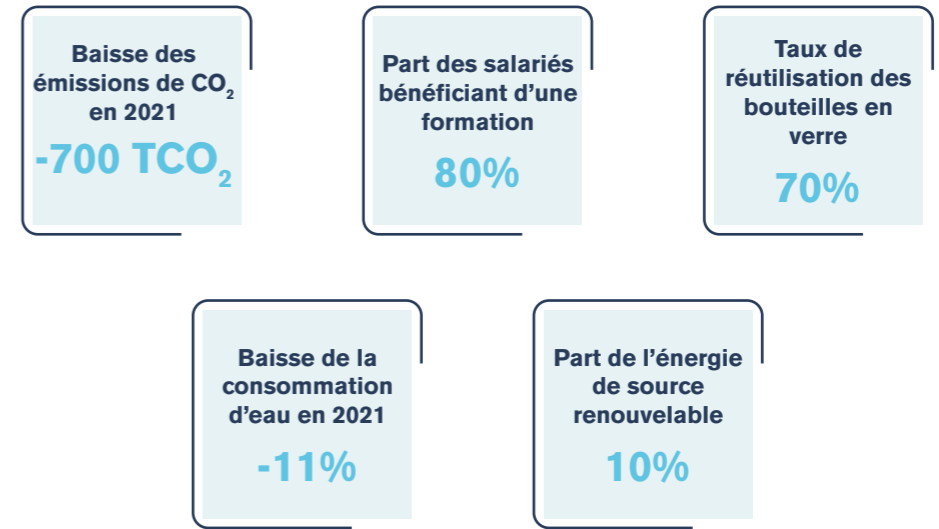
La Société des Boissons du Maroc déploie depuis plusieurs années une feuille de route stratégique pour l'intégration des enjeux de développement durable et pour la prise en compte de l'impact de ses activités sur son écosystème et ses parties prenantes. Cette volonté découle des orientations stratégiques de l'actionnaire de référence, Groupe Castel, et du positionnement particulier de la société en tant qu'entreprise centenaire et pionnière de l'industrie agroalimentaire au Maroc.

En réponse à la multiplication des enjeux de durabilité auxquels font face les acteurs économiques, notamment les grands groupes industriels, la Société des Boissons du Maroc s'est dotée d'un comité RSE pour éclairer chacune de ses décisions et en évaluer l'impact sur les parties prenantes définies. Cette charte instaure une culture de dialogue et d'échange, afin de faire évoluer les pratiques de la Société des Boissons du Maroc, d'améliorer sa performance extra-financière et assurer un partage équitable de la valeur créée.

L'éthique et le développement durable représentent des défis de tous les jours. Afin d'assurer leur suivi, la Société des Boissons du Maroc a instauré en 2018, le Comité éthique, un organe de gouvernance dédié, qui assure le pilotage des différents sujets liés à la durabilité, la conformité et le respect des réglementations en vigueur.



Les engagements de la Société des Boissons du Maroc en chiffres



Une politique RH qui favorise l'épanouissement et le bien-être

Au sein de la Société des Boissons du Maroc, la politique des ressources humaines découle de sa culture d'entreprise et de ses valeurs d'éthique, de proximité, d'agilité et de transversalité qui en font sa force, depuis plus de 90 ans. Cet engagement à l'égard des collaborateurs a d'abord été porté par la charte éthique qui sacralise le respects des droits humains et l'égalité des chances.

Sur le plan social, la Société des Boissons du Maroc veille à instaurer un climat de travail sain et un dialogue permanent et constructif avec ses salariés, son équipe dirigeante et ses partenaires sociaux. Le Groupe est également engagé pour la création d'emploi pérenne, en accordant une place prépondérante aux emplois à long terme (CDI) et en intégrant régulièrement certains intérimaires à l'issue de leur période d'intérim. Ces derniers interviennent de manière ponctuelle en raison de la saisonnalité de certaines activités du Groupe.

Tableau de bord des indicateurs sociaux

Répartition de l'effectif global			
Nature du contrat de travail	2019	2020	2021
CDD	9%	5%	4%
CDI	67%	63%	62%
Intérim	24%	32%	34%
Total effectif global	837	797	820
Répartition par genre			
Femmes	8%	9%	7%
Hommes	92%	91%	93%
Répartition par genre			
Femmes direction	-	1	4
Femmes cadres	34	40	38
Femmes non cadres	18	8	13
Total femmes	52	49	53
Hommes direction	14	15	18
Hommes cadres	119	115	97
Hommes non cadres	450	366	652
Total hommes	583	496	767
Total effectif	635	545	820
Répartition de l'effectif permanent			
Répartition par genre			
Femmes	8%	8%	10%
Hommes	92%	92%	90%
Total effectif permanent	637	545	541

La Société des Boissons du Maroc est également positionnée comme employeur de premier choix auprès des jeunes diplômés. Chaque année, l'entreprise accueille des stagiaires en quête de première expérience ou de premier emploi. À ce titre, en 2021, SBM a mis en place une politique ciblée pour attirer et retenir les talents, à travers un processus d'intégration des nouvelles recrues qui facilite leur prise de poste.

Tableau de bord des indicateurs sociaux

Répartition par branche d'activité	2019	2020	2021
Activité Bières & Vins	N/C	N/C	477
Femmes	N/C	N/C	53
Hommes	N/C	N/C	424
Activité Eau	N/C	N/C	64
Femmes	N/C	N/C	N/C
Hommes	N/C	N/C	64
Total effectif	N/C	N/C	605

Répartition ancienneté	2019	2020	2021
De 0 à 2 ans	19%	14%	12%
Entre 2 et 5 ans	6%	16%	20%
Entre 5 et 10 ans	10%	19%	13%
Entre 10 et 12 ans	5%	4%	9%
Entre 12 et 20 ans	23%	10%	9%
Entre 20 et 25 ans	7%	18%	16%
25 ans et plus	7%	18%	20%

Evolution de l'emploi	2019	2020	2021
Recrutements	55	38	35
Démissions	14	10	5
Licenciements	11	9	1

Dialogue social	2019	2020	2021
Jours de grève	N/C	N/C	N/C
Nombre de représentants du personnel	29	25	24
Nombre de litiges sociaux	N/C	N/C	4



LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES COMME LEVIER DE PERFORMANCE

En 2021, le Groupe a donné un nouvel élan à sa dynamique de développement des compétences, en mettant en place un plan de formation dédié à tous les collaborateurs et portant sur des thématiques diverses : technique de production, soft skills (management des équipes & communication), qualité & sécurité ainsi que l'éthique & la conformité. La Société des Boissons du Maroc a mené, au préalable, une évaluation des compétences et un recueil des besoins en formation, pour garantir l'adhésion de tous à cette initiative. Dans ce sens, l'année a enregistré la participation de 80% des collaborateurs aux diverses formations prodiguées avec une moyenne de 2 jours de formation par personne.

Formation	2019	2020	2021
Budget de formation en % de la masse salariale	1,4%	1,3%	1,3%
Part des salariés bénéficiant d'une formation	N/C	63%	80%

UNE APPROCHE SYSTÉMATIQUE POUR LA PROTECTION DES COLLABORATEURS

Les collaborateurs de la Société des Boissons du Maroc bénéficient régulièrement d'un accompagnement particulier pour l'adoption des règles de vigilance pour la prévention des accidents. Durant cette année, la société a tenu 9 séances de formation sur les aspects liés à la sécurité au travail, et ce afin de poursuivre l'amélioration de la protection de ses collaborateurs. En 2021, les accidents de travail avec arrêt demeurent limités à 6, contre 5 en 2020 (année marquée par la pandémie) et 13 en 2019.

Santé & Sécurité au travail	2019	2020	2021
Nombre d'accidents de travail	13	5	6
Taux de fréquence des accidents	N/C	N/C	5,04

UN ÉCHANGE PERMANENT AVEC LES COLLABORATEURS ET UN DIALOGUE SOCIAL CONTINU

La Société des Boissons du Maroc accorde, depuis toujours, une attention particulière à son climat social et à la consolidation de sa relation avec ses partenaires sociaux. Cet engagement est souligné par le cadre et la démarche adoptée pour le dialogue social périodique, en témoigne la réussite des élections professionnelles, tenues durant cette année.



Une maîtrise progressive de l’empreinte environnementale

Durant l'année 2021, SBM a maintenu ses efforts pour la maîtrise de l'impact environnemental de ses activités. Les investissements engagés et les initiatives déployées durant les dernières années ont fortement contribué à la performance de SBM en matière de consommation des énergies et d'utilisation des ressources hydriques. Parallèlement, SBM a poursuivi sa politique de revalorisation des déchets et de réduction de l'utilisation des emballages. En 2021, L'activité brassicole a atteint un taux de réutilisation des bouteilles en verre de 70% contre 62% en 2020 et les différentes activités du Groupe ont totalisé 11 650 tonnes de déchets traités ou revalorisés.

L'année a également été marquée par l'accélération des travaux de construction de la station d'épuration des eaux usées de l'activité brassicole afin de démarrer en 2023. Ce dispositif permettra le traitement quotidien de 24 000 m³ d'eau usées afin de la rendre conforme aux normes de rejets liquides et propres à la réutilisation.

Baisse de la consommation d'eau vs. 2020



Consciente des défis grandissants liés aux ressources hydriques, la Société des Boissons du Maroc a multiplié les efforts pour la réduction de sa consommation d'eau. A fin 2021, l'eau consommée recule de 11% par rapport à 2020 et de 25% par rapport à 2019. Cette performance traduit la volonté ferme de la Société des Boissons du Maroc d'encadrer sa consommation. À ce titre, un système a été mis en place durant l'année 2021, pour la récupération des rejets de l'osmose inversée et de l'eau de rinçage des bouteilles pour le nettoyage et l'arrosage.

Réduction des émissions de CO₂ en 2021



700 TCO₂

L'investissement réalisé par le Groupe durant l'année 2019 pour l'équipement de la toiture de l'usine et du siège à Casablanca en panneaux photovoltaïques contribue fortement à la réduction de la facture énergétique et de l'empreinte carbone de SBM.

Grâce à ses installations, SBM produit 960 MWh/an d'énergie électrique et réalise 17% d'économie d'énergie.



Tableau de bord de la consommation des ressources naturelles et des énergies

	2019	2020	2021
Consommation d'eau (m ³)	630 094	527 934	470 092
Consommation d'électricité (MWh)	12 178	9 731	9 736
Consommation de fuels (L)	2 709	2 328	2 243
Quantité de déchets traités ou revalorisés (t)	N/C	N/C	11 650

Une gouvernance engagée & une organisation efficiente

La Société des Boissons du Maroc s'appuie sur une gouvernance solide et renforcée, avec une structure duale séparant Présidence et Direction Générale et un Conseil d'Administration. Il est composé à hauteur de 81% de membres non-exécutifs et comprend 2 administratrices indépendantes.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité et veille à leur mise en oeuvre. Réunissant des experts et des professionnels d'horizons différents, cet organe constitue un véritable levier de développement pour la Société des Boissons du Maroc, il évolue pour tenir compte des enjeux de la société et mettre en avant sa vision et ses ambitions.

Administrateurs non-exécutifs	Administratrices indépendantes	Parité F/H	Assiduité
81%	2	27%	100%

Indépendance des membres du Conseil d'Administration

La cooptation des administrateurs indépendants s'est faite dans le respect des dispositions de l'article 41bis de la loi n°20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment les critères d'indépendance des administrateurs.

Conformément à l'article 2.46 de la circulaire 03/19 de l'AMMC, le Conseil d'Administration a procédé au réexamen des critères de qualification de l'administratrice indépendante Mme Dayae OUDGHIRI KAOUACH, nommée par l'assemblée générale mixte du 27 avril 2020 et a conclu que les critères d'indépendance n'ont subi aucun changement et sont conformes aux conditions fixées par l'article 41 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé, en date du 15 décembre 2021, la cooptation de Mme Nawal EL AIDAOUI en qualité d'administratrice indépendante, conformément aux dispositions de l'article 41bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Des expertises multiples au service du développement

Les membres du Conseil d'Administration disposent de compétences multiples, diverses et complémentaires. Leurs expertises sont régulièrement mises en avant dans le cadre des réunions du conseil et des comités spécifiques.



Expertises métiers



Finance & Stratégie



Risque & Gouvernance



Agriculture & agro-industrie



RSE

2 comités spécialisés pour éclairer les décisions du Conseil d'Administration

Comité d'Audit



Membres
4

50%

Part indépendants



Nombre de réunions en 2021
5

Le Comité d'Audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Ce comité, dont la composition est fixée par le Conseil d'Administration, est composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs, au nombre de 4, dont 2 administratrices indépendantes. Il émet une recommandation à l'Assemblée Générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée. Il rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Comité de Réflexion Stratégique



Membres
2



Nombre de réunions en 2021
2

Le Comité de Réflexion Stratégique est chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêté des orientations stratégiques du Groupe.

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2021

NOMS ET PRÉNOMS	H/F	DATE DE NOMINATION	DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT	NOMBRE DE MANDATS DANS D'AUTRES SA AU MAROC	ASSIDUITÉ	FONCTION AU SEIN DES COMITÉS
Président du Conseil d'administration						
M. Michel PALU	H	26/05/2003	Clôture exercice 2023	7	100%	
Administrateur exécutif						
MDI représentée par M. Sébastien YVES-MENAGER	H	29/06/2004	Clôture exercice 2021	3	100%	
Administrateurs non exécutifs						
M. Jean-Claude PALU	H	26/05/2003	Clôture exercice 2023	7	100%	
M. Guy DE CLERCQ	H	26/05/2003	Clôture exercice 2023	7	100%	
Mme Laurence DEQUATRE	F	23/04/2018	Clôture exercice 2023	0	100%	Membre du Comité d'Audit
M. Gilles MARTIGNAC	H	23/03/2020	Clôture exercice 2023	6	100%	Membre du Comité de Réflexion Stratégique
M. Reza Nouri ESFANDIARI	H	18/05/2009	Clôture exercice 2023	0	100%	
CIMR (représentée par M. Khalid CHEDDADI)	H	10/05/2006	Clôture exercice 2023	43	100%	Président du Comité de Réflexion Stratégique et Membre du Comité d'Audit
HEINEKEN BEVERAGES SWITZERLAND AG M. Pascal SABRIE	H	20/09/2010	Clôture exercice 2022	0	100%	
Administrateurs indépendants						
Mme Dayae OUDGHIRI KAOUACH	F	27/04/2020	Clôture exercice 2022	5	100%	Présidente du Comité d'Audit
Mme Nawal EL AIDAOUI	F	15/12/2021	Clôture exercice 2022	5	100%	Membre du Comité d'Audit
Administrateurs ayant quitté le Conseil d'administration avant échéance de leur mandat						
Mme Fatima Zahra AMMOR	F	Démission le 15/12/2021				

Liste des mandats des administrateurs dans d'autres sociétés au Maroc

	Mandats
M. Michel PALU : Président du Conseil d'Administration – SBM	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI
	Euro Africaine des Eaux – EAE
	Clé des Champs – CDC
	Cépages Marocains Réunis – CMAR
	Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM
	MAROPAC
M. Jean-Claude PALU : Administrateur	Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM
	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI
	Euro Africaine des Eaux – EAE
	Clé des Champs – CDC
	Cépages Marocains Réunis – CMAR
	Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM
M. Gilles MARTIGNAC : Administrateur	MAROPAC
	Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM
	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI
	Euro Africaine des Eaux – EAE
	Clé des Champs – CDC (représentant permanent SBM)
	Cépages Marocains Réunis – CMAR
M. Guy DE CLERCQ : Administrateur	Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM
	MAROPAC
	Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM
	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI
	Euro Africaine des Eaux – EAE
	Clé des Champs – CDC

Mme Laurence DEQUATRE Administrateur	Aucun autre mandat au Maroc
M. Mohammed Reza NOURI ESFANDIARI Administrateur	Aucun autre mandat au Maroc
Société Marocaine D'investissements et de Services (MDI) représentée par M. Sébastien YVES-MENAGER	Euro Africaine des Eaux – EAE (représentant permanent SBM)
	MAROPAC (représentant permanent SBM)
	Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM
	AKILAM
	Atlas Hospitality Morocco
	Auto Hall
	AXA Assurances Maroc
	CIMR
	Crédit Immobilier et Hôtelier
	IMC
	LARBEL
	Lesieur Cristal
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) représentée par M. Khalid CHEDDADI	OLEA Trading
	OLEA Capital SLE Bertin
	OLEA Capital Société Centrale d'Exploitation
	OLEA Capital SLE I
	OLEA Capital SLE II
	OLEA Capital SLE III
	RAMICAL
	SICAV CIMR AJIAL
	SICAV CIMR ATTADAMOUN
	SICAV CIMR FONCIA
	SICAV CIMR IDDKHAR
	SICAV CIMR PREVOYANCE
	SICAV TRESO PLUS

M. Khalid CHEDDADI Représentant permanent de la CIMR	AFMA
	AL MADA HOLDING
	AKWA Africa
	A6 Immobilier
	Banque Centrale Populaire
	Société des Boissons du Maroc
	CFG BANK
	Ciments du Maroc
	EQDOM
	H Partners
	Jorf Fertilizers Company V
	Lafarge Holcim Maroc
	OLEA Capital Fund
	RISMA
	SAPRESS
	SOCHEPRESS
	Société de Sel de Mohammedia
SOMED	
SONASID	
Upline Ventures	
Warak Press	
Société : HEINEKEN BEVERAGES SWITZERLAND AG représentée par M. Pascal SABRIE	Aucun autre mandat au Maroc
Mme. Dayae OUDGHIRI KAOUACH : Administrateur indépendant	CIH BANK Lydec Mutandis HIA Aradei Capital
Mme. Nawal EL AIDAOUI Administrateur indépendant	Aucun autre mandat au Maroc

Rémunération des administrateurs

Les membres du conseil d'administration ont perçu en 2021 des jetons de présences d'un montant de 5 200 000,00 DHS.

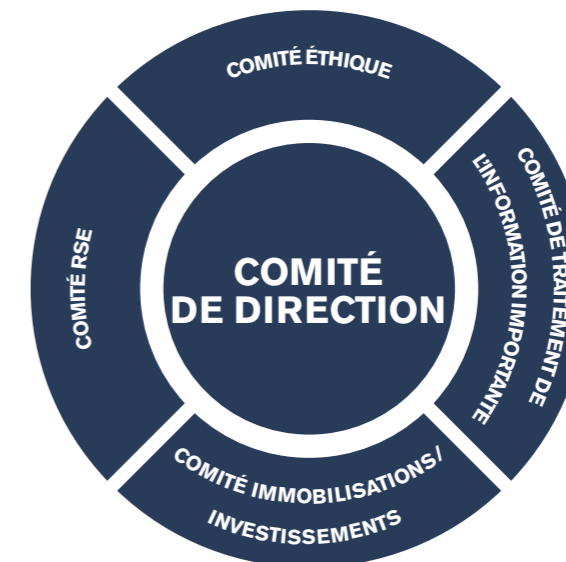
Rémunération des dirigeants

L'enveloppe de rémunération du comité de direction s'élève à 15,6 millions de dirhams en 2021, toutes charges comprises.

Organisation & management

L'évolution continue de la Société des Boissons du Maroc et son développement en groupe moderne, diversifié et ouvert sur le monde, se sont accompagnés par le renforcement de son organisation. Au fil des années, la Société des Boissons du Maroc a bâti une structure organisationnelle efficiente, orientée vers la création de valeur dans ses différentes activités et à différents niveaux de la chaîne de valeur de ses métiers.

Pour ce faire, la Société des Boissons du Maroc s'est dotée d'un Comité de Direction qui regroupe les différents métiers nécessaires à son activité et qui s'appuie sur des comités spécialisés pour orienter sa prise de décision et assurer le suivi de ses orientations stratégiques.



Comité éthique

Le Comité éthique constitue l'un des organes principaux du programme de conformité mis en place. Il veille au respect du Code de conduite par les Collaborateurs et les Partenaires du Groupe et s'occupe du recueil et du traitement des signalements de toute infraction du code.

Comité de traitement de l'information importante

Mis en place par le code de déontologie boursière, ce comité a pour mission de déterminer si une information, détenue par la Société, est susceptible d'être traitée comme "Information privilégiée" en se basant sur des critères prédéfinis des seuils significatifs de l'impact de chaque événement sur les indicateurs financiers du Groupe.

Comité RSE

Le Comité RSE a pour mission de définir la feuille de route RSE de la Société, d'accompagner sa mise en œuvre et d'évaluer les projets/sollicitations de manière collégiale sur la base des critères préétablis.

Comité immobilisations / investissements

Ce comité a pour objet de fournir aux différentes directions un suivi de l'avancement des projets et des investissements. Il veille également sur l'exécution des dossiers d'immobilisation, depuis l'expression du besoin jusqu'à la réception et leur traitement au niveau du système d'information de la société.

Présentation des membres du Comité de Direction

Véritable organe de pilotage et de réflexion, le Comité de Direction rassemble les principales fonctions de la Société pour veiller à la bonne exécution des orientations stratégiques et les directives formulées par les organes de gouvernance.



M. Sébastien YVES-MENAGER

Directeur Général

M. YVES-MENAGER a rejoint la Société des Boissons du Maroc le 1^{er} juillet 2021 en qualité de Directeur Général, après une expérience probante de plus de 20 ans, dans des postes de Direction Générale au niveau des filiales de grands groupes internationaux, notamment sur le continent africain. Il a intégré le groupe Castel en 2013 lorsqu'il a été nommé à la tête de la filiale angolaise CUCA S.A, usine emblématique du Groupe en Angola. Avant d'intégrer SBM, M. YVES-MENAGER a été Directeur Général de la SOBEBRA (Société Béninoise de Brasseries), filiale du groupe Castel et leader du marché des boissons alimentaires au Bénin, qu'il a rejointe en 2016.



M. Philippe CORBIN

Directeur Financier et Systèmes d'Information

M. CORBIN a rejoint la société en 2019 comme Directeur Financier et Systèmes d'Informations. Préalablement à la Société des Boissons du Maroc, M. CORBIN a évolué pendant plus de 13 ans dans les fonctions de Secrétaire Général et Directeur Financier au sein d'entreprises multinationales en Afrique de l'Est, Afrique Centrale et Maghreb. M. CORBIN dispose également d'une expérience en communication financière et en banque d'affaires en Europe. Il est titulaire d'un Master Grande École avec spécialisation en Finance.



M. Anis CHAOUI

Directeur Industriel

M. CHAOUI évolue au sein de la Société des Boissons du Maroc depuis 2006 en occupant plusieurs postes de direction, avant de prendre en charge la direction industrielle de la Société en 2017. M. CHAOUI est ingénieur d'État et dispose d'une solide expérience dans l'industrie agroalimentaire au Maroc.



M. Imad GUESSOUS

Directeur Commercial et Marketing

M. GUESSOUS a rejoint la Société des Boissons du Maroc en août 2021 comme Directeur commercial et marketing. Il justifie d'une expérience significative dans le domaine des FMCG (biens de grande consommation), dans des postes de direction commerciale dans de grands groupes internationaux. M. GUESSOUS est diplômé de l'université Paris Dauphine.



Mme. Nawal TAHIRI

Directeur Juridique, Gouvernance & RSE

Mme TAHIRI a rejoint la Société des Boissons du Maroc en janvier 2022 comme Directrice juridique, Gouvernance & RSE. Elle dispose d'une expérience de 24 ans dans différentes directions juridiques de grands groupes nationaux et internationaux. Mme TAHIRI a également été vice-présidente de la commission juridique de la CGEM de 2015 à 2018 et siège dans différentes commissions, dont la commission juridique et fiscale de la CFCIM et la commission réglementaire et veille de WIMEN où elle promeut le leadership féminin.



Mme Mounia ALAMI

Directrice de la Qualité, Environnement & Sécurité Alimentaire

Mme ALAMI évolue au sein du Groupe des Boissons du Maroc depuis Septembre 2019. Elle a débuté sa carrière au sein de la filiale EAE en tant que Responsable de la Production et des Systèmes de Qualité avant d'être nommée Directeur d'Exploitation de l'usine de Ben Smim. Mme Alami a rejoint la Société des Boissons du Maroc en qualité de Directrice de la Qualité, Environnement et Sécurité Alimentaire, poste qu'elle occupe depuis janvier 2022.

Mme Alami est Ingénieur d'état en Industrie Agroalimentaire, diplômée de la Faculté des Sciences et Techniques à Fès.



Mme Hind BERRADA

Directrice des Ressources Humaines

Mme BERRADA a rejoint la Société des Boissons du Maroc début 2020 pour occuper le poste de Directrice des Ressources Humaines après un parcours riche dans l'industrie et les services, principalement dans le secteur pharmaceutique. Mme BERRADA est titulaire d'un Master en sciences humaines appliquées de l'université Al Akhawayn.



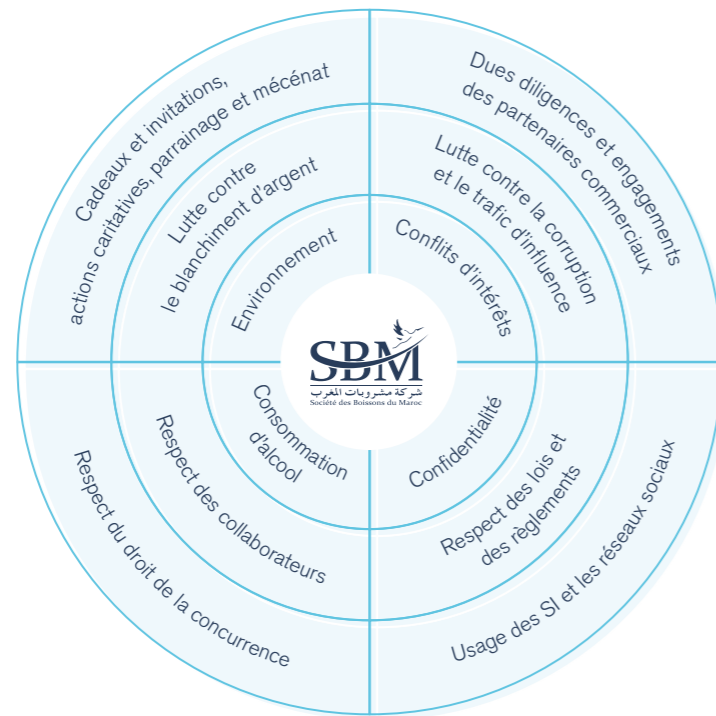
M. Noureddine ASSIF

Directeur logistique

M. ASSIF a rejoint la Société des Boissons du Maroc en janvier 2022 en qualité de Directeur logistique. Il justifie d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine de la logistique.

M. Assif est diplômé de l'Université Rennes 1, et est titulaire d'un Master 2 en Economie et Gestion des Entreprises.

Un respect strict des règles d'éthique et de déontologie



Le code de conduite de la Société des Boissons du Maroc invite tous les collaborateurs ainsi que les fournisseurs, les intermédiaires et l'ensemble des partenaires commerciaux à appliquer des standards de conduite équivalents. Pour ceux conduisant des activités pour le compte de la Société des Boissons du Maroc, les partenaires commerciaux doivent également s'engager à respecter l'intégralité du code.

Pour aider et former les collaborateurs à interpréter les obligations prévues ou à déterminer l'attitude à adopter pour s'y conformer, la société a nommé des référents éthiques et mis en place un Comité Éthique. Le fonctionnement du comité est couvert par un guide de fonctionnement détaillé.

Pour garantir l'efficacité de ce code et son respect, une procédure de signalement a été mise en place. En effet, si un collaborateur du Groupe estime avoir été témoin d'une conduite contraire au code, il peut soit informer un référent éthique ou effectuer un signalement

en ligne via la plateforme dédiée sur internet. Tout signalement reçu est traité de manière confidentielle, notamment en ce qui concerne l'identité de l'auteur du signalement.

La cotation en bourse impose à la société, ses dirigeants et collaborateurs le respect de règles déontologiques applicables à la diffusion et l'utilisation de l'information financière. Dans ce sens, SBM a renforcé son dispositif de déontologie boursière par la mise à jour de son code déontologique et la mise en place de mécanismes de prévention et de contrôle, inspirés des standards internationaux tels que les fenêtres négatives (black-out periods) et les périodes d'embargo (Quiet periods).

Afin d'assurer le respect des règles déontologiques, un programme et un guide de sensibilisation ont été mis en place ayant pour objectif de sensibiliser l'ensemble des initiés concernés sur les principes et les règles de déontologie boursière et sur la nécessité de s'y conformer pour éviter des sanctions pécuniaires ou pénales.

Éthique dans les affaires



Consciente des enjeux d'éthique liés à ses activités, la Société des Boissons du Maroc s'est dotée d'une charte éthique en capitalisant sur les pratiques et les règles du Groupe Castel. En plus de régir les interactions avec les parties prenantes de la Société, les différents principes d'éthique de la charte engagent les partenaires à adopter une démarche responsable dans leurs activités.

Le suivi régulier de la conformité à la charte est du ressort du comité éthique, qui veille sur l'application des dispositions de la charte dans les différents aspects de l'activité de la Société.

Concurrence loyale

Selon sa charte éthique, la Société des Boissons du Maroc agit de façon loyale en respectant les règles de la concurrence saine et refuse de conclure tout accord illicite avec des concurrents, des clients ou des fournisseurs.

Relations avec les fournisseurs

La Société des Boissons du Maroc, à travers sa charte éthique, fait en sorte de partager ses valeurs de responsabilité sociale et environnementale avec ses partenaires fournisseurs et sous-traitants. Ceux-ci s'engagent à respecter un ensemble de règles de conformité liées notamment à :

- ▶ La durée du travail,
- ▶ La lutte contre le travail des enfants

- ▶ La régularité sociale
- ▶ L'égalité et la non-discrimination
- ▶ Le respect de la liberté syndicale
- ▶ La lutte contre les abus sexuels sur mineurs et la précarité de l'emploi.

Au-delà des aspects relatifs aux droits humains et au volet social, la charte de la Société des Boissons du Maroc comprend également des principes liés à la protection de l'environnement, à savoir le respect de la réglementation en vigueur, la minimisation des consommations de ressources, le recours au recyclage dans la mesure du possible et la limitation de la pollution de manière générale.

La charte incite également les partenaires à respecter les principes de son code de conduite, qui vise notamment à prévenir les risques de non-conformité par rapport aux lois, à la lutte contre la corruption, au trafic d'influence et au blanchiment d'argent.

L'ensemble de ces dispositions sont publiées sur le site internet de l'entreprise et font l'objet d'un document d'engagement signé par chaque prestataire de l'entreprise.

Politique cadeaux

La Société des Boissons du Maroc a mis en place une politique qui définit le démarche à suivre pour chaque cadeau offert ou reçu, à travers une procédure d'enregistrement et un traitement approprié.

Communication financière & relations investisseurs

Liste des communiqués de presse 2021

Conformément aux exigences réglementaires, la Société des Boissons du Maroc informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Communiqués de presse	Date de publication
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2020	26/02/2021
Communiqué de Presse relatif aux résultats 2020	30/03/2021
Résultats financiers 2020 et Avis de convocation à l'AGO du 30 avril 2021	31/03/2021
Communiqué de mise en ligne du rapport financier annuel 2020	30/04/2021
AGO du 30 avril 2021 - résultat des votes	12/05/2021
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2021	28/05/2021
Communiqué de Presse relatif à la nomination du Directeur Général	03/06/2021
Communiqué de Presse relatif à l'acquisition de la société Cépages Marocains Réunis (CMAR)	03/06/2021
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2021	31/08/2021
Communiqué de Presse relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2021	24/09/2021
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2021	30/09/2021
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2021	30/11/2021
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2021	28/02/2022

